



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 24
Mercredi 19 juin 2024

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Description des tâches

- Accompagner les enfants le matin, le midi et l'après-midi selon les modules ouverts
- Concevoir et mettre en œuvre les activités en fonction du groupe
- Accompagner lors des devoirs surveillés
- Effectuer les retours auprès des parents

Profil

- Etre au bénéfice d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif/ve ou d'un titre jugé équivalent
- Expérience de travail avec les enfants de 4 à 12 ans
- Créativité et dynamisme
- Grande disponibilité au niveau des horaires
- Apprécier et être à l'aise dans le travail d'équipe

Traitement

Conditions d'emploi basées sur les normes cantonales bernoises et selon expérience

Entrée en fonction

1/8/2024

Le dossier complet de candidature avec extrait de casier judiciaire est à envoyer par voie électronique à ejc@ecole-sgv.ch jusqu'au 21 juin 2024.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à M^{me} Elsa Dongois, directrice de l'école à journée continue au 076 423 11 03.

Belprahon, le 5 juin 2024

Le Conseil communal

- Concevoir et mettre en œuvre les activités en fonction du groupe
- Accompagner des devoirs surveillés
- Effectuer les retours auprès des parents

Profil

- Etre au bénéfice d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif/ve ou d'un titre jugé équivalent
- Expérience de travail avec les enfants de 4 à 12 ans
- Créativité et dynamisme
- Grande disponibilité au niveau des horaires
- Apprécier et être à l'aise dans le travail d'équipe

Traitement

Conditions d'emploi basées sur les normes cantonales bernoises et selon expérience

Entrée en fonction

1/8/2024

Le dossier complet de candidature avec extrait de casier judiciaire est à envoyer par voie électronique à ejc@ecole-sgv.ch jusqu'au 21 juin 2024.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à M^{me} Elsa Dongois, directrice de l'école à journée continue au 076 423 11 03.

Corcelles, le 30 mai 2024

Le Conseil communal



Belprahon

Avis de construction

Requérant: M. Fred Affolter, Le Noveleu 5, 2744 Belprahon

Emplacement: Parcelle N° 571

Projet: Construction d'un couvert et aménagement d'une place d'accès en pavés filtrants devant le couvert

Dimensions et genre: selon plans déposés.

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 12 juillet 2024 inclusivement, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 12 juin 2024

Le Conseil communal

Syndicat scolaire du Grand Val

Offre d'emploi

L'école à journée continue du syndicat scolaire du Grand Val met au concours un poste d'assistant-e socio-éducatif/tive 45% à 50%

CDD renouvelable

L'école à journée continue du Syndicat scolaire du Grand Val est en plein essor. Pour l'année scolaire 2024-2025, un peu moins de 60 élèves sont attendus, lesquels profiteront d'une structure d'accueil composée d'une douzaine de modules. Afin de compléter et renforcer l'équipe actuelle, nous recherchons une personne disposant d'une formation d'assistant-e socio-éducatif/ve ou d'un titre jugé équivalent. Le lieu de travail se répartit sur les communes de Grandval (matin et repas de midi) et d'Eschert (après-midi).

Activités

- Accueillir et prendre en charge des groupes d'enfants de la 1^{ère} à la 11^e Harmos
- Organiser, animer et encadrer la vie communautaire quotidienne afin d'assurer un accueil de qualité
- Travailler en équipe et participer au bon fonctionnement de la structure (réunions...)



Corcelles

Syndicat scolaire du Grand Val

Offre d'emploi

L'école à journée continue du syndicat scolaire du Grand Val met au concours un poste d'assistant-e socio-éducatif/tive 45% à 50%

CDD renouvelable

L'école à journée continue du Syndicat scolaire du Grand Val est en plein essor. Pour l'année scolaire 2024-2025, un peu moins de 60 élèves sont attendus, lesquels profiteront d'une structure d'accueil composée d'une douzaine de modules. Afin de compléter et renforcer l'équipe actuelle, nous recherchons une personne disposant d'une formation d'assistant-e socio-éducatif/ve ou d'un titre jugé équivalent. Le lieu de travail se répartit sur les communes de Grandval (matin et repas de midi) et d'Eschert (après-midi).

Activités

- Accueillir et prendre en charge des groupes d'enfants de la 1^{ère} à la 11^e Harmos
- Organiser, animer et encadrer la vie communautaire quotidienne afin d'assurer un accueil de qualité
- Travailler en équipe et participer au bon fonctionnement de la structure (réunions...)

Description des tâches

- Accompagner les enfants le matin, le midi et l'après-midi selon les modules ouverts



Court

Chiens - Informations importantes

Vous avez un nouveau chien? Nous vous rappelons ici qu'il faut l'annoncer à la commune. Celle-ci vous inscrira, ainsi que l'animal, dans la banque de données nationale AMICUS. Tous les chiens de Suisse et leurs détenteurs doivent obligatoirement y être répertoriés.

Nous vous prions également de nous informer d'un éventuel déménagement, changement de propriétaire du chien ou encore du décès de l'animal.

Merci d'avance de votre aimable collaboration.

Court, le 19 juin 2024

Municipalité de Court, administration municipale



Crémises

Assemblée communale de la commune mixte de Crémises

Jeudi 27 juin 2024 à 19h30 à la halle de gymnastique de Crémises.

Ordre du jour:

1. Discuter et approuver les comptes 2023 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver les comptes 2023 de la Commune mixte de Crémises.

3. Organisation future de l'enseignement au degré secondaire 1 pour la couronne de Moutier:

1. Acceptez-vous la dissolution du syndicat scolaire actuel du Grand Val au 31 juillet 2026?

2. En cas de dissolution du syndicat scolaire actuel, acceptez-vous que la commune adhère au nouveau Syndicat scolaire élargi du Grand Val, établi sur la base du Règlement d'organisation «à géométrie variable»?

3. En cas d'adhésion de la commune au Syndicat scolaire élargi du Grand Val, souhaitez-vous que la commune scolarise les enfants des sections P et M dans ce syndicat scolaire, à Grandval?

4. Si le syndicat scolaire actuel n'est pas dissout, acceptez-vous que la commune sorte du syndicat scolaire actuel, à la condition que le nouveau Syndicat scolaire primaire et secondaire du Grand Val soit créé?

5. En cas de sortie du syndicat scolaire actuel, acceptez-vous que la commune adhère au Syndicat scolaire primaire et secondaire du Grand Val, établi sur la base du Règlement d'organisation «tout compris»?

4. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2024.

5. Discuter et approuver un crédit supplémentaire d'investissement pour la réfection de la conduite d'eau potable Les Vaivres-Zoo de CHF 78'900.-.

6. Discuter et approuver un crédit supplémentaire de CHF 30'000.- pour terminer la Révision du Plan de zone, aménagement local (PAL).

7. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'investissement d'amélioration structurelle pour la route des Vaivres (REP Les Vaivres).

8. Prendre connaissance du décompte final des travaux d'urgence de la Binzberg (grange).

9. Divers.

Dépôt public:

Les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune:

- Comptes 2023 du SSGV
- Comptes 2023 de la commune mixte de Crémines
- Règlement d'organisation du Syndicat scolaire élargi du Grand Val
- Règlement d'organisation du Syndicat scolaire primaire et secondaire du Grand Val

Les documents suivants, en rapport avec le point 3 de l'ordre du jour, sont mis à votre disposition:

- Secondaire 1: communes du Grand Val et commune de Roches – Information aux électrices et électeurs
- Secondaire 1 dans la région de Moutier – Analyse de modèles de scolarisation des enfants de la 9H à la 11H – Rapport du 18 août 2022, Aldo Dalla Piazza mandat d'Avenir Berne Romande
- Secondaire 1 dans la région de Moutier – Analyse des coûts de deux variantes pour le modèle «deux sites» - Rapport du 16 mai 2023, Aldo Dalla Piazza mandat d'Avenir Berne Romande

Recours:

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois,

rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Un recours contre les Règlements d'organisation du Syndicat scolaire du Grand Val (point 3 de l'ordre du jour, questions 2 et 5) peut être adressé à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Hauptstrasse 2, case postale à 2610 Nidau, au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée communale.

Crémines, le 23 mai 2024

Le Conseil communal

Syndicat scolaire du Grand Val

Offre d'emploi

L'école à journée continue du syndicat scolaire du Grand Val met au concours un poste d'assistant-e socio-éducatif/tive 45% à 50%

CDD renouvelable

L'école à journée continue du Syndicat scolaire du Grand Val est en plein essor. Pour l'année scolaire 2024-2025, un peu moins de 60 élèves sont attendus, lesquels profiteront d'une structure d'accueil composée d'une douzaine de modules. Afin de compléter et renforcer l'équipe actuelle, nous recherchons une personne disposant d'une formation d'assistant-e socio-éducatif/ve ou d'un titre jugé équivalent. Le lieu de travail se répartit sur les communes de Grandval (matin et repas de midi) et d'Eschert (après-midi).

Activités

- Accueillir et prendre en charge des groupes d'enfants de la 1^{ère} à la 11^e Harmos
- Organiser, animer et encadrer la vie communautaire quotidienne afin d'assurer un accueil de qualité
- Travailler en équipe et participer au bon fonctionnement de la structure (réunions...)

Description des tâches

- Accompagner les enfants le matin, le midi et l'après-midi selon les modules ouverts
- Concevoir et mettre en œuvre les activités en fonction du groupe
- Accompagner lors des devoirs surveillés
- Effectuer les retours auprès des parents

Profil

- Etre au bénéfice d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif/ve ou d'un titre jugé équivalent
- Expérience de travail avec les enfants de 4 à 12 ans
- Créativité et dynamisme
- Grande disponibilité au niveau des horaires
- Apprécier et être à l'aise dans le travail d'équipe

Traitement

Conditions d'emploi basées sur les normes cantonales bernoises et selon expérience

Entrée en fonction

1/8/2024

Le dossier complet de candidature avec extrait de casier judiciaire est à envoyer par voie électronique à ejc@ecole-sgv.ch jusqu'au 21 juin 2024.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à M^{me} Elsa Dongois, directrice de l'école à journée continue au 076 423 11 03.

Crémines, le 5 juin 2024

Le Conseil communal



Eschert

Mise au concours

L'école à journée continue du syndicat scolaire du Grand Val met au concours un poste d'assistant-e socio-éducatif/tive 45% à 50%

CDD renouvelable

L'école à journée continue du Syndicat scolaire du Grand Val est en plein essor. Pour l'année scolaire 2024-2025, un peu moins de 60 élèves sont attendus, lesquels profiteront d'une structure d'accueil composée d'une douzaine de modules. Afin de compléter et renforcer l'équipe actuelle, nous recherchons une personne disposant d'une formation d'assistant-e socio-éducatif/ve ou d'un titre jugé équivalent. Le lieu de travail se répartit sur les communes de Grandval (matin et repas de midi) et d'Eschert (après-midi).

Activités

- Accueillir et prendre en charge des groupes d'enfants de la 1^{ère} à la 11^e Harmos
- Organiser, animer et encadrer la vie communautaire quotidienne afin d'assurer un accueil de qualité
- Travailler en équipe et participer au bon fonctionnement de la structure (réunions...)

Description des tâches

- Accompagner les enfants le matin, le midi et l'après-midi selon les modules ouverts
- Concevoir et mettre en œuvre les activités en fonction du groupe
- Accompagner lors des devoirs surveillés
- Effectuer les retours auprès des parents

Profil

- Etre au bénéfice d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif/ve ou d'un titre jugé équivalent
- Expérience de travail avec les enfants de 4 à 12 ans
- Créativité et dynamisme
- Grande disponibilité au niveau des horaires
- Apprécier et être à l'aise dans le travail d'équipe

Traitement

- Conditions d'emploi basées sur les normes cantonales bernoises et selon expérience

Entrée en fonction

- 1/8/2024

Le dossier complet de candidature avec extrait de casier judiciaire est à envoyer par voie électronique à ejc@ecole-sgv.ch jusqu'au 21 juin 2024.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à M^{me} Elsa Dongois, directrice de l'école à journée continue au 076 423 11 03.

Eschert, le 5 juin 2024

Syndicat scolaire du Grandval



Grandval

Mise au concours

L'école à journée continue du syndicat scolaire du Grand Val met au concours un poste d'assistant-e socio-éducatif/tive 45% à 50%

CDD renouvelable

L'école à journée continue du Syndicat scolaire du Grand Val est en plein essor. Pour l'année scolaire 2024-2025, un peu moins de 60 élèves sont attendus, lesquels profiteront d'une structure d'accueil composée d'une douzaine de modules. Afin de compléter et renforcer l'équipe actuelle,

nous recherchons une personne disposant d'une formation d'assistant-e socio-éducatif/ve ou d'un titre jugé équivalent. Le lieu de travail se répartit sur les communes de Grandval (matin et repas de midi) et d'Eschert (après-midi).

Activités

- Accueillir et prendre en charge des groupes d'enfants de la 1^{ère} à la 11^e Harmos
- Organiser, animer et encadrer la vie communautaire quotidienne afin d'assurer un accueil de qualité
- Travailler en équipe et participer au bon fonctionnement de la structure (réunions...)

Description des tâches

- Accompagner les enfants le matin, le midi et l'après-midi selon les modules ouverts
- Concevoir et mettre en œuvre les activités en fonction du groupe
- Accompagner lors des devoirs surveillés
- Effectuer les retours auprès des parents

Profil

- Etre au bénéfice d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif/ve ou d'un titre jugé équivalent
- Expérience de travail avec les enfants de 4 à 12 ans
- Créativité et dynamisme
- Grande disponibilité au niveau des horaires
- Apprécier et être à l'aise dans le travail d'équipe

Traitement

- Conditions d'emploi basées sur les normes cantonales bernoises et selon expérience

Entrée en fonction

- 1/8/2024

Le dossier complet de candidature avec extrait de casier judiciaire est à envoyer par voie électronique à ejc@ecole-sgv.ch jusqu'au 21 juin 2024.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à M^{me} Elsa Dongois, directrice de l'école à journée continue au 076 423 11 03.

Grandval, le 12 juin 2024

Le Conseil municipal



Info déchets ménagers - Conteneurs semi-enterrés

Les autorités communales informent la population de la commune de Loveresse de la mise en fonction de la collecte des déchets ménagers (uniquement sacs Celtor taxés) par le système de Conteneurs semi-enterrés dès le 17 juin 2024

L'utilisation des installations est autorisée uniquement les jours ouvrables de 6h à 22h (hors jours fériés et dimanche).

Veuillez prendre note des informations complémentaires suivantes:

- à l'exception des déchets ménagers (sacs Celtor taxés), les points de ramassage existants (rond jaune) restent en fonction pour les autres types de déchets des tournées de ramassage selon le calendrier annuel « mémo-déchets » (déchets verts, papier, carton, etc...).
- la collecte des conteneurs des entreprises et commerce (vignette) reste en fonction.
- la collecte de conteneurs « mobiles » (généralement métallique 800 lt) pour sacs Celtor taxés mis à disposition par la commune ou des privés ne sera plus en fonction.

Ces informations ainsi que l'emplacement des moloks ont été communiqués par tout ménage à la population, merci de vous y référer.

Loveresse, le 30 mai 2024

Conseil communal



Avis de construction

Requérant : Meluccio Umberto, Rue de l'Avenir 8, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1657, Rue de l'Avenir 8

Projet : Agrandissement de la place de parc existante et pose de dalles alvéolées, recouvrement partiel de la piscine avec dalle béton (réservoir d'eau), remplacement d'une barrière en bois par une barrière en gabions

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 19 juillet 2024 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 19 juin 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Affolter Florian, Rue des Gorges 21, 2740 Moutier

Auteur du projet : Banergie.com SA, 2800 Delémont
Emplacement : Parcelles N° 1867 et 3413, Rue de la Courtine 12

Projet : Agrandissement de la place de parc existante à l'Est du bâtiment, pose d'un garage semi-enterré et aménagement d'une terrasse au Nord.

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 19 juillet 2024 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 19 juin 2024

Services Techniques-Urbanisme



04.0302.0162 – eBau 2024-7940

Avis de construction

Requérant : Röthlisberger Maryline et Ueli, Vie des Crêts 44, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1545, Vie des Crêts 44

Projet : Remplacement chauffage mazout par une pompe à chaleur air- eau extérieur. Élimination de la citerne à mazout.

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : Aucune

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 11 juillet 2024

inclusivement ou sur le lien suivant: www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 10 juin 2024

Administration des constructions a.i.

04.0302.0163 – eBau 2024-7942

Avis de construction

Requérant(s) : Gfeller Christiane et Andreas, Rue Pommé au Loup 6, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1503, Rue Pommé au Loup 6

Projet : Pose d'une pergola non- chauffée sur terrasse existante

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : Aucune

Publication : dès le 12 juin, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 11 juillet 2024 inclusivement ou sur le lien suivant: www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 10 juin 2024

Administration des constructions a.i.

04.0302.0148 – eBau 2024-3942

Avis de construction

Requérant(s) : Immoliva AG, Mme Ulrich Michèle, Schuracherstrasse 27a, 8306 Bruttisellen

Emplacement : Parcelle N° 236, Grand Rue 80

Auteur du projet : Arc Architecture Sàrl, Grand Rue 62, 2720 Tramelan
Projet : Isolation du bâtiment et de la toiture et nouvelles places de parking du côté Sud du bâtiment. Modification de la couleur des façades, de l'accès et des ouvertures en façade Sud.

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H3

Dérogation : Aucune

Publication : dès le 12 juin, 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 11 juillet 2024 inclusivement ou sur le lien suivant: www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 10 juin 2024

Administration des constructions a.i.

Travaux en gare de Reconvilier

Dans le cadre du remplacement de production de chaleur du bâtiment voyageurs, CFF SA va procéder à des travaux de fouille en Gare de Reconvilier (Grand-Rue 37) dès le lundi 24 juin 2024.

Une signalisation adéquate sera mise en place afin de garantir la sécurité des usagers.

L'accès aux places de parc et aux infrastructures ferroviaires seront garantie en tout temps.

Merci pour votre compréhension.

Reconvilier, le 17 juin 2024

B architecture Sàrl, représentant du maître de l'ouvrage (CFF SA)



Saicourt

Informations communales

Analyse de l'eau potable

Le laboratoire cantonal a prélevé des échantillons d'eau potable le 29 avril 2024 à l'école primaire du Fuet et à l'école primaire de Saicourt. Les échantillons étaient en règle au regard des critères mentionnés.

Avis aux propriétaires de chiens

Dans le courant du mois d'août, vous recevrez une facture afin de vous acquitter de la taxe des chiens.

Les propriétaires de chien(s) ne s'étant pas encore annoncés sont priés de faire le nécessaire.

Toute modification relative à la détention de l'animal (changement de propriétaire, décès) doit également être annoncée à l'administration communale jusqu'au 15 juillet 2024, soit par téléphone, soit par email.

Fermeture du bureau municipal

Pour cause de séances à l'extérieur, le bureau municipal sera fermé le vendredi matin 21 juin 2024 ainsi que le mardi matin 25 juin 2024.

Le Fuet, le 19 juin 2024

Conseil municipal



Saules

Avis de construction

Requérante et propriétaire foncière : Schaffner Nicole, Les Prés delà de l'Eau 77, 2732 Saules

Emplacement : parcelle N° 186, Les Prés delà de l'Eau 77, 2732 Saules

N° eBau : 2024-4999

Projet de construction : Suppression d'une barrière en croisillons existante en bordure de route, création d'une place de parc et pose d'une nouvelle barrière en couenneaux bois verticaux - demande après-coup

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : mixte

Dérogation : Art. 80 LR

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 juillet 2024 inclusivement**, auprès du secrétariat communal de Saules.

Les oppositions ou réserves de droits faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale (Milieu du village 13, 2732 Saules).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Saules, le 12 juin 2024

Conseil communal



Seehof

Sozialpädagogische/r Assistent/in 45 % zu 50 %

Schulverband Grand Val

Die Tagesschule des Schulverbands Syndicat scolaire du Grand Val befindet sich in vollem Aufschwung. Für das Schuljahr 2024-2025 werden etwas weniger als 60 Schülerinnen und Schüler erwartet, die von einer Betreuungsstruktur profitieren werden, die aus einem Dutzend Modulen besteht. Um das bestehende Team zu ergänzen und zu verstärken, suchen wir eine Person mit einer Ausbildung als sozialpädagogische/r Assistent/in oder einem als gleichwertig erachteten Abschluss. Der Arbeitsort verteilt sich auf die Gemeinden Grandval (morgens und Mittagessen) und Eschert (nachmittags).

Aktivitäten

- Kindergruppen von der 1. bis zur 11. Harmonie-Klasse empfangen und betreuen.
- Organisieren, animieren und betreuen Sie das tägliche Gemeinschaftsleben, um eine qualitativ hochwertige Betreuung zu gewährleisten.
- Im Team arbeiten und am reibungslosen Funktionieren der Einrichtung teilnehmen (Versammlungen...)

Beschreibung der Aufgaben

- Kinder morgens, mittags und nachmittags entsprechend den offenen Modulen begleiten.
- Aktivitäten entsprechend der Gruppe konzipieren und umsetzen.
- Bei beaufsichtigten Hausaufgaben begleiten
- Feedback an die Eltern durchführen

Profil

- Sie verfügen über ein EFZ als Sozialpädagogische/r Assistent/in oder einen als gleichwertig erachteten Abschluss.
- Erfahrung in der Arbeit mit Kindern zwischen 4 und 12 Jahren.
- Kreativität und Dynamik
- Hohe zeitliche Verfügbarkeit
- Teamarbeit schätzen und sich darin wohlfühlen

Gehalt

Anstellungsbedingungen basierend auf den kantonalen Berner Normen und je nach Erfahrung.

Eintritt in die Stelle: 01/08/2024

Das vollständige Bewerbungsdossier mit Strafreisterauszug ist bis zum 21. Juni 2024 elektronisch an ejc@ecole-sgv.ch zu senden.

Für weitere Auskünfte steht Ihnen Frau Elsa Dongois, Leiterin der Tagesschule, unter 076 423 11 03 gerne zur Verfügung.

Seehof, den 3. Juni 2024

Der Gemeinderat Seehof



Sorvilier

Avis de construction

Requérants : M. et M^{me} Eric et Nathalie Benoit, Champ de la Pierre 2, 2736 Sorvilier

Auteur du projet : Faivre Energie S.A., 2800 Delémont

Emplacement : parcelle N° 882, Champ de la Pierre 2, 2736 Sorvilier

Projet : Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau splittée et élimination de la citerne

Dimensions : selon les plans déposés

Construction : selon les plans déposés

Zone : H2a

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 juillet 2024 inclusivement**, au secrétariat communal de Sorvilier, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 12 juin 2024

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants : M. et M^{me} Jérémie et Audrey Houmard, Rue Principale 15, 2736 Sorvilier

Auteur du projet : KD Architecture S.A., 2720 Tramelan

Emplacement : parcelle N° 401, Rue Principale 15, 2736 Sorvilier

Projet : Réfection de la toiture, de l'écurie et de la grange existante et construction d'un garage annexe. Installation photovoltaïque.

Dimensions : selon les plans déposés

Construction : selon les plans déposés

Zone : M2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 juillet 2024 inclusivement**, au secrétariat communal de Sorvilier, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 12 juin 2024

Le Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérant : M. Christophe Germiquet, Contre-Montet 6, 2515 Prêles.

Auteur du projet : Flexome Sàrl, M. Jean-Louis Baume, Rue Daniel Jeanrichard 28, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Projet : transformation et agrandissement des bâtiments Rue de la Côte 8 et 10, comprenant la démolition de la piscine existante et l'aménagement de places de stationnement, parcelle N° 1371 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux : raccordement existant aux canalisations communales et à la step.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 juillet 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 12 juin 2024

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : Ergoexpert SA, Rue de la Dout 20, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : ATB SA, Rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Projet : modification du projet de remplacement du chauffage à mazout existant à la Rue de la Dout 20, parcelle N° 1431 en zone d'activités A5, soit par l'installation d'un chauffage et d'un silo à pellets avec une nouvelle cheminée.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 12 juillet 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit,

faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 12 juin 2024

Le chef des travaux publics

Tavannes

Avis aux propriétaires de chien(s)

Dans le courant du mois d'août, vous recevrez une facture afin de vous acquitter de la taxe des chiens.

Les propriétaires de chien(s) ne s'étant pas encore annoncés sont priés de faire le nécessaire.

Toute modification relative à la détention de l'animal (changement de propriétaire, décès) doit également être annoncée jusqu'au 15 juillet 2024.

Ces changements peuvent être directement annoncés via le site internet de la commune, section Guichet virtuel.

Tavannes, le 1^{er} juin 2024

La police administrative

Marché artisanal du 22 juin 2024: Une prochaine édition exotique et gourmande

Tavannes vous invite à son marché artisanal le samedi 22 juin. Venez découvrir une ambiance festive avec des spécialités culinaires d'Espagne, d'Égypte et de l'île Maurice, dont une délicieuse paella. Des crêpes et des pâtisseries seront également proposées par la garderie Petite enfance.

Dès 7 h 30 et jusqu'à 14 h, le marché aux légumes ouvrira ses portes, proposant aux visiteurs une sélection fraîche et variée de fruits, légumes de saison et produits du terroir. Dès 9 h, plus d'une quinzaine d'exposants régionaux dévoileront également leurs créations artisanales.

Rejoignez-nous pour célébrer l'artisanat et la gastronomie à Tavannes le 22 juin!

Tavannes, le 14 juin 2024

La commission Vie locale



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Walther Félicia et Jérôme, Rue Emile- Villeneuve 26, 2735 Bévillard

Adresse du projet: BF 898, Commune mixte de Valbirse

Description du projet: Création d'une place de parc

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H3

Dérogations: Art. 10 du règlement d'évacuation des eaux usées et art. A141 du règlement de construction communal

Dépôt public: du 12 juin au 12 juillet 2024 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une

personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 6 juin 2024

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage et auteur du projet: Thierry Habegger, Route de Champoz 1, 2735 Bévillard

Adresse du projet: BF 110, Route de Champoz 1, 2735 Bévillard

Description du projet: changement de la classe énergétique de l'enveloppe du bâtiment de G à B et de l'efficacité énergétique globale de F à A. Uniformisation des couleurs de toitures et annexes ainsi que des façades (blanc, gris, anthracite, noir). Démontage de la cheminée sur le pan central. Remplacement de toutes les fenêtres en bois par du PVC blanc. Installation d'une pergola bioclimatique gris. Remise en état des surfaces goudonnées existantes. Remplacement du garde-corps en béton par du verre inox gris-noir. Pose de panneaux photovoltaïques. Pose d'une pompe à chaleur à l'Est de la maison. Installation de deux citernes de 10'000 litres chacune pour récupérer l'eau de pluie. Installation de 13 caméras de surveillance sur le bâtiment avec une zone de détection limitée au périmètre de la maison, conforme au RGDP.

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: M3

Dépôt public: du 19 juin au 19 juillet 2024 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 14 juin 2024

Commune mixte de Valbirse

Infos communales

Zone 30 Malleray sud en place dès le 19 juin

Le projet de zone 20-30 km/h de Malleray sud est entré dans sa phase de concrétisation. Il s'agit de limiter la vitesse de toutes les rues de Malleray situées au sud de la route cantonale, comme c'est déjà le cas au nord et dans le village de Bévillard. Cela créera une unité sur l'ensemble de l'agglomération pour des raisons évidentes de sécurité. Pour mémoire, ce projet n'a pas suscité d'opposition lors de son dépôt public.

Dans le détail, toutes les rues concernées seront désormais en zone 30 km/h hormis le tronçon de la rue du Collège situé devant l'école secondaire qui sera en zone 20 km/h.

La mise en vigueur interviendra le mercredi 19 juin avec la pose des panneaux d'entrées de zones. Des aménagements physiques et des

places de parc seront progressivement installés afin de limiter la vitesse dans ce secteur de notre localité.

Nous invitons les usagers de la route à adapter leur vitesse et leur comportement de conduite.

Deux changements au Conseil général

Franco Villosz et Denis Weibel, conseillers généraux respectivement pour la Liste libre et l'UDC et sympathisants, ont donné leur démission pour le 30 juin 2024.

Fabien Germiquet, premier des viennent-ensuite de la Liste libre succédera à Franco Villosz. Arnaud Beuchat, deuxième des viennent- ensuite de l'UDC et sympathisants, prendra le relais de Denis Weibel en raison de la renonciation de Jonathan Faigaux. Par ailleurs, M. Weibel démissionnera de la Commission de gestion et de surveillance à fin septembre. Une élection pour son remplacement à la CGS sera mise à l'ordre du jour d'un prochain Conseil général.

Les Autorités communales remercient MM. Villosz et Weibel, qui participeront à leur dernière séance le 24 juin, pour leur engagement au sein du législatif. Elles félicitent les nouveaux élus en leur souhaitant plein succès dans l'exercice de leur mandat.

Bévillard, le 14 juin 2024

Commune mixte de Valbirse

Divers

Commune bourgeoise de Malleray

Fermeture provisoire de la route de la Charrière de Montoz à Malleray

Pour travaux sur la Charrière, le tronçon sera fermé à toute circulation du

LU 24.6.2024 - 7 h - VE 28.6.2024 - 17 h

et du

LU 1.7.2024 - 7 h - VE 5.7.2024 - 17 h

Samedi 29.6.2024 et Dimanche 30.6.2024 - ouvert

Le conseil de bourgeoisie est conscient des désagréments occasionnés et vous remercie par avance pour votre compréhension.

Malleray, le 17 juin 2024

Commune bourgeoise de Malleray

**Validation
de vos avis
sur la
plateforme:
lundi 14 h**

informations pratiques



Belprahon

Commune de Belprahon
Administration communale
Les Grands Clos 5, Belprahon
Case postale 257
2740 Moutier

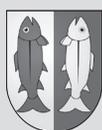
Tél. du secrétariat: 032 493 48 27
Courriel: secretariat@belprahon.ch
Tél. de la caisse: 032 493 18 60
Courriel: caisse@belprahon.ch
Heures d'ouverture: Jeudi de 15 h à 17 h
Site internet: www.belprahon.ch



Champoz

Commune mixte de Champoz
Les Grands Clos 19
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88
Courriel: secretariat@champoz.ch
Heures d'ouverture: Mardi de 16 h 30 à 17 h 30
Site internet: www.champoz.ch



Corcelles

Commune mixte de Corcelles
Clos la Jus 27
2747 Corcelles

Téléphone: 032 499 90 70
Courriel: secretariat@corcelles-be.ch
Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 11 h
Jeudi de 17 h à 18 h 30
Site internet: www.corcelles-be.ch

Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)



Court

Municipalité de Court
Rue de la Valle 19
2738 Court

Téléphone: 032 497 71 10
Courriel: contact@court.ch
Site internet: www.court.ch

Heures d'ouverture:

- Notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.
- Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10 h 30 à 12 h, le lundi après-midi de 15 h 30 à 18 h, le mardi et le jeudi après-midi de 15 h 30 à 17 h.

informations pratiques



Crémises

Secrétariat communal
Rue du Collège 6
2746 Crémises

Téléphone: 032 499 95 42
Courriel: secretariat@cremines.ch
Site internet: www.cremines.ch

Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

Heures d'ouverture déchetteries

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85
Courriel: secretariat@eschert.ch
Site internet: www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf janvier et août, le 2^e samedi du mois) de 11 h à 12 h.
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55 / 079 729 56 89
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Courriel: secretariat@grandval.ch
Site internet: www.grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17 h à 19 h

informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 9h à 11h et 15h à 17h

Mercredi 15h à 17h

Jeudi 15h à 18h

Vendredi 9h à 11h et 14h à 16h

Service social:

Lu et ve 9h à 11h et 14h à 16h

Ma et Me 14h à 16h

Jeudi 14h à 18h

Police administrative:

Lu – ma et ve 10h à 11h et 15h à 16h

Mercredi 15h à 16h

Jeudi 10h à 11h et 16h à 18h

Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Police administrative 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics 032 494 12 14

Electricité.Eau. 032 494 12 14

Service de piquet

Electricité. Eau 032 494 12 12

Centre de l'enfance

Ecole à journée continue 032 493 56 31

Service d'accueil en famille 032 492 10 05

SeJAC 032 493 10 11

Bibliothèque 032 493 59 69

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Cartes journalières dégriffées Commune

Cartes vendues uniquement aux habitants de la Ville de Moutier et à retirer au guichet de la Caisse municipale (pas de réservation par téléphone).

Paiement immédiat en espèce.

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Site internet
www.moutier.ch

Courriel
info@moutier.ch